

Bulletin périodique d'information

2^{ème} Trimestre 2026

Valable du 30 juin au 1^{er} octobre 2026



Les définitions des indicateurs et ratios ainsi que les principaux risques associés à l'investissement dans la SCPI Osmo Energie figurent en fin de bulletin.

Bulletin périodique d'information

2^{ème} Trimestre 2026

Valable du 30 juin au 1^{er} octobre 2026



Foulques de Sainte Marie

Managing Director,
Mata Capital IM

Bonjour à toutes et à tous,

Le deuxième trimestre 2026 s'est inscrit dans un contexte de marché toujours marqué par un environnement économique et géopolitique incertain. Hausse des prix de l'énergie, tensions inflationnistes et anticipations de hausse des taux ont pesé sur le marché immobilier en France comme en Europe. Les volumes globaux affichent une apparente résilience, portée par quelques opérations d'envergure et exceptionnelles : hors ces transactions, le marché courant reste atone, marqué par une réelle difficulté à trouver un accord de prix entre acquéreurs et vendeurs. Cette polarisation crée cependant des opportunités pour les acteurs en mesure de déployer des capitaux de façon sélective sur les marchés immobiliers européens.

La collecte d'Osmo Énergie a atteint plus de 18,5 millions d'euros sur ce deuxième trimestre, portant le total à plus de 36 millions d'euros sur le seul premier semestre 2026. Fidèles à notre philosophie de gestion, nous poursuivons le déploiement de cette collecte avec discipline, en privilégiant des investissements de qualité sélectionnés pour la solidité de leurs fondamentaux et leur potentiel de création de valeur à long terme.

Cette discipline s'est concrétisée ce trimestre par deux nouvelles acquisitions, illustrant bien notre stratégie paneuropéenne.

À Cologne, en Allemagne, nous avons acquis un ensemble immobilier mixte composé de bureaux, de locaux d'activité et de commerces. Cet investissement d'environ 9 millions d'euros affiche un rendement immobilier tous frais et droits inclus supérieur à 8 % (non garanti dans la durée) et bénéficie de baux longs conclus avec des locataires de premier plan, parmi les quels Sprint, Aldi ou la Ville de Cologne.

Nous avons également réalisé une nouvelle acquisition à Édimbourg, en Écosse : un commerce de pied d'immeuble prime situé sur Princes Street, l'artère commerçante emblématique de la ville. Cet investissement d'environ 5 millions d'euros est intégralement loué dans le cadre d'un bail ferme de 15 ans et vous est présenté en détail dans ce bulletin.

Ces deux acquisitions illustrent pleinement notre stratégie : construire un patrimoine paneuropéen diversifié en sélectionnant des actifs de qualité, sécurisés par des locataires solides et présentant un potentiel de rendement en adéquation avec nos objectifs d'investissement.

Votre patrimoine est désormais composé de 26 immeubles, loués à 40 locataires, avec un taux d'occupation financier de 100 %. La SCPI est aujourd'hui présente dans cinq pays européens, portant son exposition hors de France à plus de 70 % du patrimoine — une exposition susceptible d'évoluer au cours des prochains mois, en fonction des investissements réalisés.

Nous restons pleinement mobilisés pour poursuivre le développement d'Osmo Énergie avec la même exigence et la même ambition : construire, sur le long terme, un patrimoine immobilier européen de qualité dans l'intérêt des associés.

Comme toujours, nos équipes se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et vous apporter toute précision sur la gestion de votre SCPI.

Nous vous donnons rendez-vous très prochainement pour partager avec vous les prochaines actualités d'Osmo Énergie.

À très bientôt.

18,65 M€

collectés sur le deuxième
trimestre 2026

36 M€

collectés sur le premier
semestre 2026

26

nombre d'immeubles au
30/06/2026

6 631

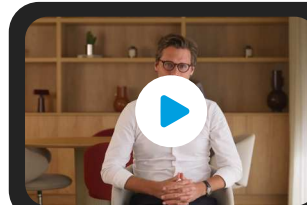
nombre d'associés au
30/06/2026

100 %

taux d'occupation financier
trimestriel

72 %

du patrimoine investi hors de
France



Découvrez la
vidéo de notre
**bulletin périodique
d'information**

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les revenus et le capital ne sont pas garantis. L'investissement en SCPI présente notamment un risque de perte en capital. La collecte ne constitue pas un indicateur de la performance de la SCPI.

Performance & Distribution



Quentin Saczewski

Directeur des Partenariats,
Mata Capital IS

« Ce deuxième trimestre 2026 confirme la belle dynamique commerciale d'Osmo Énergie, avec une collecte de plus de 18 millions d'euros, un record trimestriel pour la SCPI. Cette dynamique de collecte, dans un marché en pleine mutation, témoigne de l'intérêt des investisseurs pour la stratégie d'investissement de la SCPI. »

Valeur de part,
au 30/06/2026

300 €

(montant minimum de souscription : 1 part)

Valeur de retrait
au 30/06/2026

264 €

Délai de jouissance

5 mois

(1^{er} jour du 6^{ème} mois qui suit la souscription)

Capitalisation
au 30/06/2026

119,11 M€

(collecte au 2^{ème} trimestre 2026 : 18,65 M€)

Taux de distribution cible
brut de fiscalité étrangère
(non garanti)

6,00 %

Performance globale
annuelle cible
(non garanti)

6,50 %

Taux de distribution 2025
brut de fiscalité étrangère
au 31/12/2025

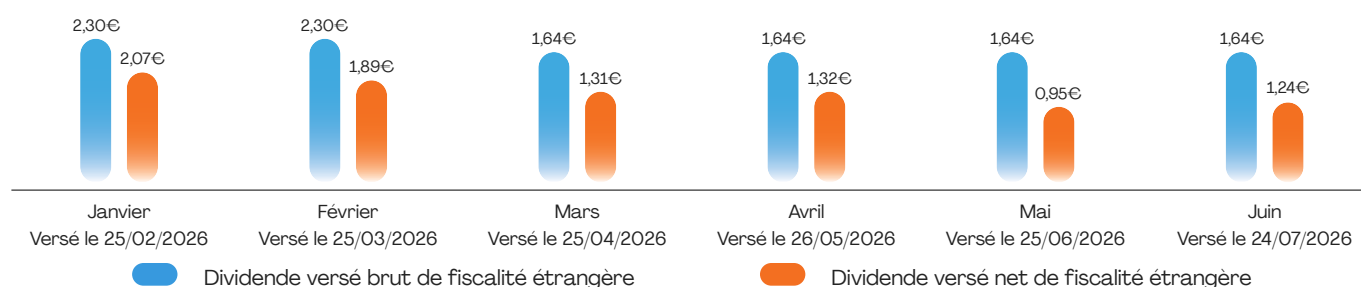
7,00 %

Performance globale
annuelle 2025
au 31/12/2025

7,00 %

Détail des dividendes versés par mois — 2026

Le montant des revenus distribués est égal au montant de l'acompte brut divisé par le nombre de parts détenues et s'entend pour un associé ayant la jouissance de ses parts au 1^{er} jour de chaque mois du 2^{ème} trimestre.



Structure capitalistique au 30/06/2026

6 627	associés
397 045	parts
0	parts de retrait en attente
607	parts de retraits compensées depuis l'origine
119,11 M€	de capitalisation

Valeurs des parts au 31/12/2025

Valeur de réalisation	247,06 €/part	Soit 68 291 110 €
Valeur de reconstitution	303,86 €/part	Soit 83 990 831 €
Valeur IFI (résident)	242,35 €/part	
Valeur IFI (non-résident)	66,31 €/part	

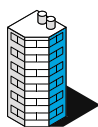
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les revenus et le capital ne sont pas garantis, car ils dépendent de la rentabilité des actifs immobiliers détenus. Les estimations de performance future (taux de distribution cible de 6,00 % et performance globale annuelle cible de 6,50 %) sont calculées par Mata Capital IM à partir des données relatives aux conditions de marché actuelles. Ces objectifs ne sont pas garantis et ne constituent ni un indicateur fiable des performances futures, ni une promesse de résultat. Le rendement effectivement obtenu dépendra de l'évolution des marchés et de la durée de conservation de l'investissement, l'horizon de détention recommandé étant de 10 ans.

Vue d'ensemble de votre patrimoine

au 30/06/2026

26

Nombre
d'immeubles



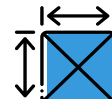
40

Nombre de
locataires



54 476 m²

Surface du
patrimoine



100 %

Taux d'occupation financier
trimestriel



6,50 ans

Durée ferme moyenne résiduelle
des baux



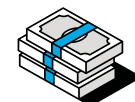
0,00 %

Ratio d'endettement

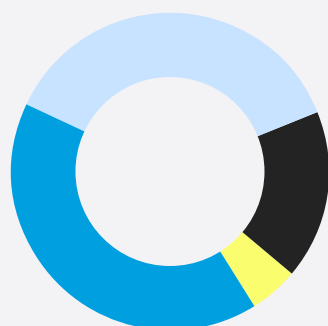


1 727 017,44 €

de loyers encaissés sur le trimestre



Répartition typologique



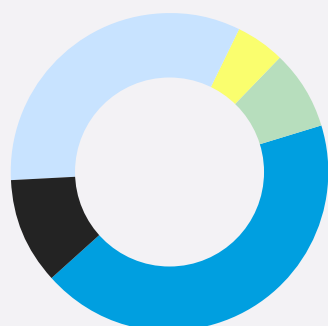
● Logistique & activité	17 %
● Bureaux	35 %
● Santé	6 %
● Commerce	42 %

État du patrimoine



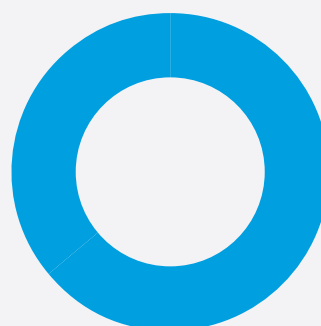
● Neuf/Récent/Rénové	30 %
● Seconde main	70 %

Répartition par pays



● Pays-Bas	7 %
● France	28 %
● Allemagne	15 %
● Irlande	8 %
● Royaume-Uni	42 %

Taux d'occupation financier (TOF)



● Locaux occupés 100 %
L'ensemble du patrimoine est intégralement loué, sans vacance locative sur la période.

Cessions, échanges intervenus et vacance locative sur la période : Néant.

Nouvelles acquisitions

Cologne – Allemagne



Date d'acquisition : Mai 2026

Düsseldorfer Straße 334-336, Cologne

Description

Ensemble immobilier mixte de commerce, bureau et activité situé Düsseldorfer Straße, dans le district de Mülheim. Le site est implanté au Nord de Cologne, plus grande ville de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et l'une des sept principales métropoles allemandes (Big 7). Implanté avec un accès direct à l'axe autoroutier structurant Cologne–Leverkusen et à proximité immédiate d'une gare ferroviaire, le site bénéficie d'une accessibilité déterminante pour les activités des locataires ancrés sur le site. Son environnement immédiat est porté par une dynamique de renouvellement urbain et une pression résidentielle croissante sur la rive droite du Rhin. Le rendement immobilier global moyen s'élève à 8,19 % AeM¹.

Conditions locatives et informations sur le locataire

L'ensemble immobilier est loué à 100 %. 72 % des surfaces sont louées à Sprint Sanierung GmbH, l'un des principaux acteurs allemands de la gestion de sinistres et filiale à 100 % d'un grand assureur allemand. Fondée en 1973, Sprint opère ~100 000 projets par an et emploie ~1 500 collaborateurs ; son siège et centre de service principal sont situés sur ce site depuis 1996, confirmant le caractère stratégique de l'ensemble immobilier pour le locataire. Le solde des loyers est sécurisé par Aldi (~25 %, l'un des principaux acteurs du discount alimentaire allemand) et la Ville de Cologne (~3 %). Détenue en pleine propriété, l'ensemble immobilier bénéficie de baux longs auprès de locataires implantés depuis plus de 25 ans, pour une durée ferme résiduelle moyenne pondérée de 9,8 ans.

9,1 M€

Prix HD²

6 472 m²

Surface

8,19 %

Rendement
immobilier AeM¹

9,8 ans

Durée ferme
résiduelle de bail³

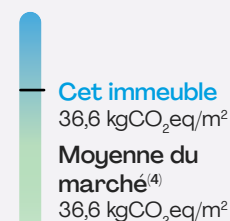
Un ensemble immobilier qui peut être optimisé

L'intensité carbone globale s'inscrit dans la moyenne du marché, mais l'ensemble n'est pas aligné sur la trajectoire CRREM 2030, principalement du fait de la cellule commerce qui concentre l'essentiel des émissions. Un plan d'action ciblé sera étudié dès 2028 pour ramener l'ensemble immobilier sur sa trajectoire⁴.

Focus
ESG



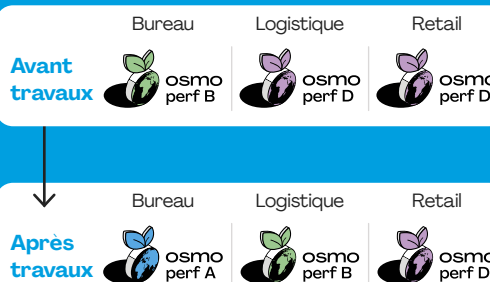
Intensité
carbone
par an



Intensité
énergétique
par an



Performance Carbone Jalon CRREM 2030



Score ESG

Score
actuel **19/100**

Score
cible à
3 ans **32/100**

« Nous sommes très heureux d'annoncer notre deuxième acquisition en Allemagne, à Cologne, l'une des sept principales villes du pays. Cet investissement reflète notre conviction dans le potentiel du marché immobilier allemand et nous permet, avec cette opération, d'offrir au fonds une exposition diversifiée à trois classes d'actifs – bureau, activité, retail – sécurisée par des baux longs auprès de locataires de premier plan. Cette implantation renforce l'ancrage d'Osmo Énergie en Allemagne et illustre notre capacité à identifier des opportunités à rendement attractif et sécurisé sur des marchés européens porteurs. »

Foulques de Sainte Marie - Managing Director

¹Rendement Acte en Mains, tous frais et droits inclus à l'acquisition. À ce titre, il ne saurait être assimilé au taux de distribution ni à la performance globale de la SCPI. ²Prix Hors Droit, excluant les droits de mutation et frais d'acquisition. ³Au 17/03/2026. ⁴Source : <https://index-esg.com>.

Nouvelles acquisitions

Edimbourg – Royaume-Uni



Date d'acquisition : Mai 2026

110 Princes Street, Edimbourg

Description

Actif prime situé à Edimbourg, capitale écossaise et deuxième place financière du Royaume-Uni. Implanté au 110 Princes Street, principale artère commerçante de la ville, l'actif bénéficie d'une dynamique de développement soutenue, portée par un fort environnement touristique, culturel et étudiant ainsi que par plusieurs projets hôteliers et urbains majeurs en cours de réalisation à proximité immédiate.

Le rendement immobilier initial⁽⁵⁾ s'élève à 6,76 % frais et droits inclus.

Conditions locatives et informations sur le locataire

L'actif est intégralement loué à Chick-fil-A UK Limited, filiale du groupe Chick-fil-A Inc. — 3ème chaîne de restauration rapide aux États-Unis, plus de 3 000 restaurants et 22,7 Mds\$ de CA en 2024. L'enseigne est propriétaire de l'ensemble de ses restaurants (modèle non-franchisé), garantissant une maîtrise totale de la qualité de marque. Chick-fil-A prend en charge les travaux d'aménagement de la cellule, contribuant directement à la valorisation de l'actif. Dans le cadre de son expansion internationale, 100 M\$ ont été engagés au Royaume-Uni et 75 M\$ à Singapour (août 2025), faisant d'Edimbourg l'une des premières adresses UK en hyper-centre. La durée ferme résiduelle au bail s'élève à 15 ans⁽⁷⁾.

4,53 M€

Prix HD⁽⁶⁾

1 136 m²

Surface

6,76 %

Rendement
immobilier AeM⁽⁵⁾

15 ans

Durée ferme
résiduelle de bail⁽⁷⁾

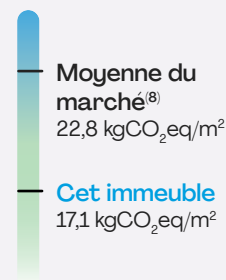
Un actif aligné CRREM 2030 et 2040

L'actif respecte la trajectoire CRREM 2030 et 2040 sans plan d'action dans les conditions actuelles. Les données étant estimées, un changement d'usage du futur locataire pourrait impacter la consommation énergétique du site et la trajectoire carbone associée⁽⁸⁾.

Focus
ESG



Intensité
carbone
par an



Intensité
énergétique
par an



Performance Carbone Jalon CRREM 2030

Avant
travaux

Actif très supérieur
au CRREM / obsolète



Après
travaux

Actif légèrement
supérieur au CRREM



Score ESG

Score
actuel **9/100**

Score
cible à
3 ans **23/100**

« Nous sommes ravis d'annoncer cette acquisition à Edimbourg, sur Princes Street, l'un des emplacements commerciaux les plus prime du Royaume-Uni. Cet investissement nous permet de sécuriser un revenu de long terme adossé à un bail ferme de 15 ans auprès de Chick-fil-A, enseigne emblématique de la restauration américaine engagée dans son déploiement européen. Cette opération renforce la diversification géographique d'Osmo Énergie et illustre notre capacité à identifier des opportunités de commerce de centre-ville dans les principales villes européennes. »

Foulques de Sainte Marie - Managing Director

⁽⁵⁾Rendement Acte en Mains, tous frais et droits inclus à l'acquisition. À ce titre, il ne saurait être assimilé au taux de distribution ni à la performance globale de la SCPI. ⁽⁶⁾Prix Hors Droit, excluant les droits de mutation et frais d'acquisition. ⁽⁷⁾Au 05/06/2026. ⁽⁸⁾Source : <https://index-esg.com>.

Suivi des indicateurs ESG



Osmo Energie se fixe comme objectif d'investissement durable la **diminution des émissions de gaz à effet de serre** (GES) en ayant une double approche de sobriété (usage et locataire) et d'efficacité (bâtiment et équipement) énergétique tout au long du cycle de vie des investissements réalisés.

En d'autres termes : **Consommer moins** à travers une sobriété énergétique et **consommer mieux** grâce à l'efficacité énergétique. Basé sur les Accords de Paris de 2015, l'objectif de décarbonation européen est un des piliers de la politique ESG d'Osmo Energie.



Benjamin Germande
Responsable RSE-ISR-ESG,
Mata Capital IM

Notre actualité ESG : de la stratégie à la performance réelle

✦ Transition énergétique en marche pour notre notre immeuble à Aix-en-Provence

Après une phase de consultation et une visite terrain mi-juin pour valider le périmètre, nous installons une Gestion Technique du Bâtiment (GTB) avec le partenaire Watchdog. Ce « cerveau électronique » connecte et automatise les équipements les plus énergivores (chauffage, climatisation, éclairage) pour agir à la fois sur leur performance technique et sur l'usage quotidien de l'immeuble. En complément du volet énergétique, le projet intégrera le suivi de la consommation d'eau, le contrôle de la qualité de l'air intérieur ainsi que des leviers de flexibilité électrique pour le bâtiment.

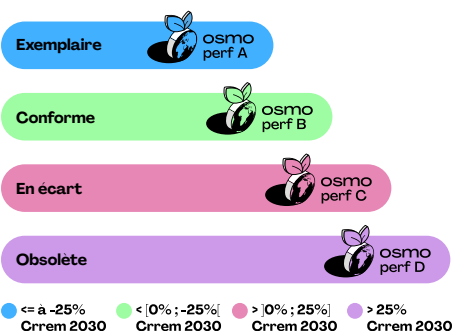
Les travaux, prévus du 24 août au 4 septembre 2026, seront suivis d'une formation dédiée aux usagers qui pourront ajuster leur confort thermique via une application ou des QR codes. Une action globale permettant d'estimer jusqu'à 15 % d'économies d'énergie (non garantie), tout en réduisant l'empreinte carbone et les charges !

✦ Audit ISR : une gestion responsable confirmée

Notre SCPI Osmo Energie a passé avec succès son audit de suivi pour le maintien du Label ISR V2023. L'analyse de notre portefeuille a confirmé la conformité de notre gestion responsable. L'évaluation a identifié 4 non-conformités mineures, dont 3 sont d'ores et déjà corrigées. La dernière sera résolue dans les prochains mois.

Dans un souci de transparence, nous intégrerons l'ensemble de ces éléments dans nos rapports ESG, et vous pourrez notamment en retrouver le détail dans le rapport ESG 2026. Nous restons pleinement engagés pour faire progresser la performance durable du patrimoine de la SCPI !

Performance Carbone Jalon CRREM 2030



Votre avis compte

Vous avez choisi Osmo Énergie, une SCPI labellisée ISR et classée Article 9 SFDR, le niveau d'exigence le plus élevé en matière de durabilité.

Dans le cadre de notre démarche ISR, nous souhaitons mieux connaître vos attentes afin de continuer à faire évoluer votre SCPI. Nous vous invitons à répondre à un court questionnaire (moins de 3 minutes). Vos réponses, traitées de manière anonyme et agrégée, contribueront à enrichir notre démarche ESG et nos futurs reportings.

Scannez le QR code ci-dessous pour accéder au questionnaire.

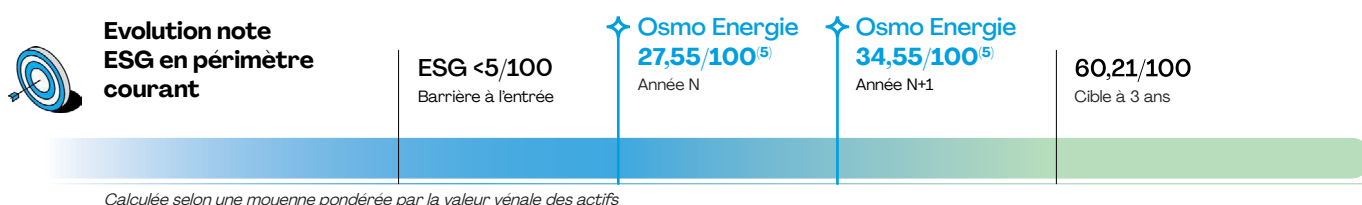
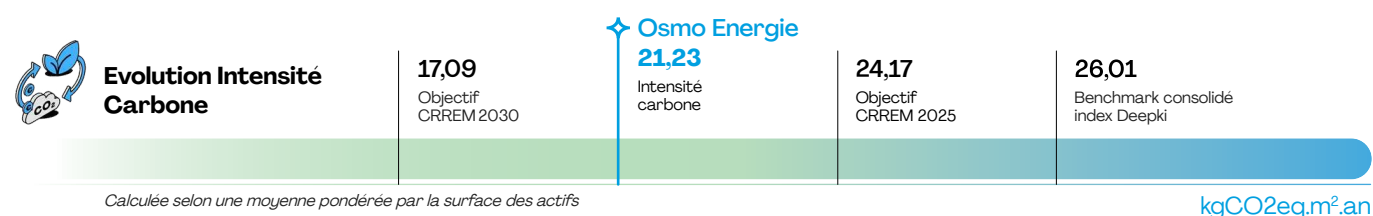
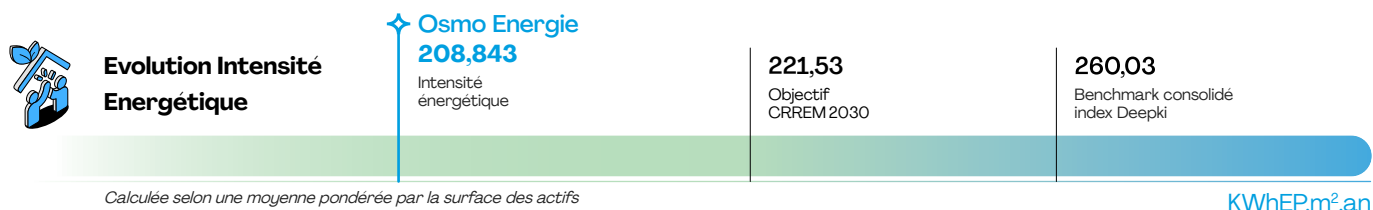


Suivi des indicateurs ESG



Votre patrimoine au 30/06/2026

Plus la position d'Osmo Energie se situe dans la zone verte, meilleure est la performance.



Les notes ESG publiées dans cette édition ont été recalculées à la suite d'une correction méthodologique. Les valeurs peuvent donc différer de celles figurant dans les précédents BTI.

Alignement Crrem 2030

18

10

Actifs alignés ●

Actifs non alignés ●

Locataires engagés dans une démarche de Sobriété Energétique

10

30

Locataires inscrits ●

Locataires non inscrits ●

Le patrimoine est composé de 26 immeubles, dont un portefeuille à Cologne constitué de trois bâtiments, portant ainsi le nombre total d'actifs à 28.

Actualités



Osmo Énergie distinguée par le Top d'Or de la SCPI « Éco-responsable »

Nous sommes heureux de partager avec vous qu'Osmo Énergie a reçu le Top d'Or de la SCPI « Éco-responsable », décerné par ToutSurMesFinances.

Cette distinction récompense l'engagement de nos équipes en faveur d'une gestion immobilière responsable. Labellisée ISR et classée Article 9 SFDR*, Osmo Énergie poursuit le développement d'un patrimoine immobilier paneuropéen intégrant pleinement les enjeux environnementaux, au service d'une performance durable.

Nous remercions chaleureusement nos associés et partenaires pour leur confiance, qui contribue chaque jour à cette réussite.



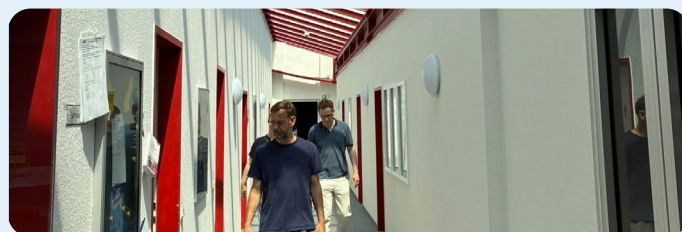
Accédez au post en cliquant ici ou sur notre page LinkedIn :
Osmo Énergie.



Les équipes Osmo Énergie au plus près de nos investissements en Allemagne

Dans le cadre du suivi de notre patrimoine, les équipes d'Osmo Énergie se sont rendues à Cologne, aux côtés de notre partenaire Cushman & Wakefield, pour visiter trois immeubles de notre portefeuille et échanger avec les équipes locales.

Ces visites de terrain permettent d'assurer un suivi opérationnel régulier de nos actifs, de renforcer la coordination avec nos partenaires et de rester au plus près des réalités de chaque marché, dans une logique de gestion active et de création de valeur sur le long terme.



Quelles SCPI ont le plus collecté -décollecté...- au 1T 2026 ?



Lire l'articles en cliquant ici ou
sur la page « Presse » du site :
www.osmo-energie.com



pierrepapier.fr

Glossaire

Notions financières

Taux de distribution (TD)

Le taux de distribution est la division du dividende brut, avant prélèvement libératoire et autre fiscalité payée par le fonds pour le compte de l'associé, versé au titre de l'année N (y compris les acomptes exceptionnels et quote-part de plus-values distribuées) par le prix de souscription au 1er janvier de l'année N pour les SCPI à capital variable.

Performance globale annuelle (PGA)

La performance globale annuelle (PGA) correspond à la somme du taux de distribution de l'année N et la variation du prix de souscription, entre le 1er janvier de l'année N et le 1er janvier de l'année N+1, selon la formule suivante :

$$PGA = TD_N + (\text{Prix}_{N+1} - \text{Prix}_N) / \text{Prix}_N$$

Taux d'occupation financier (TOF)

Le taux d'occupation financier est l'expression de la performance locative de la SCPI. Le TOF se détermine par la division du montant total des loyers et indemnités d'occupation facturés (y compris les indemnités compensatrices de loyers) ainsi que des valeurs locatives de marché des autres locaux non disponibles à la location, par le montant total des loyers facturables dans l'hypothèse où l'intégralité du patrimoine de la SCPI serait louée.

Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement indique l'endettement d'une SCPI par rapport à la valeur de ses actifs (source ASPIM).

Notions ESG

CRREM (Carbon Risk Real Estate Monitor)

Outil de référence du secteur immobilier permettant de définir des trajectoires de décarbonation annuelles (en kgCO₂e/m²/an) par type d'usage et par pays, en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris (scénarios 1,5°C et 2°C). Source : <https://index-esg.com>.

Intensité Carbone

La quantité de carbone émise par unité de surface d'un bâtiment calculée en CO₂eq/m² /an (équivalent CO₂ par mètre carré par an).

Intensité énergétique

La quantité d'énergie utilisée par unité de surface d'un bâtiment calculée en kWh/m² /an (kilo watt heure d'énergie primaire par mètre carré par an).

Benchmark Deepki

Indice de référence représentant la moyenne des performances d'un parc immobilier européen comparable, calculé par la plateforme indépendante Deepki à partir de données réelles de consommation collectées sur des milliers d'actifs. Il permet de comparer les performances d'Osmo Energie à celles du marché.

Système Osmo Perf

Outil de pilotage inspiré du DPE immobilier permettant de mesurer le niveau d'alignement des actifs immobiliers avec les trajectoires de décarbonation définies par le CRREM à horizon 2030 (objectif 2°C). L'évaluation est réalisée selon le type d'usage des actifs et leur pays d'implantation.

Périmètre courant

Photographie de la note ESG du fonds à la date, pondérée par la valeur vénale et portant sur l'ensemble des actifs détenus. Indicateur de reporting, il évolue à chaque trimestre au gré des acquisitions et cessions.

Périmètre constant

Suivi de la note ESG par cohorte d'acquisition, à valeur vénale figée à l'entrée, isolant le seul effet des actions ESG. Il sert à mesurer l'objectif d'amélioration de +20 points sur 3 ans (rapport ESG annuel).



Frais et risques

Les frais

Commission de souscription :

12 % TTC

du montant de souscription.

Commission d'acquisition :

1 % HT

soit 1,20 % TTC de la valeur hors droits des actifs immobiliers achetés.

Commission de gestion :

9 % HT

soit 10,80 % TTC des loyers hors taxes et hors charges.

Commission de cession :

1 % HT

soit 1,20 % TTC du prix de vente hors droits de l'actif immobilier cédé uniquement en cas de plus-value réalisée.

Pour en savoir plus sur les conditions de souscription, retrait ou cession, vous pouvez consulter la [note d'information](#).

Les principaux risques

Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée par la Société de Gestion est de 10 ans.

Investir dans des parts de société civile de placement immobilier présente des risques. Nous vous invitons à consulter la note d'information avant de prendre votre décision.

Risque de perte en capital

La Société Civile de Placement Immobilier n'offre aucune garantie de protection en capital. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut ne pas lui être restitué ou ne l'être que partiellement. Les investisseurs ne devraient pas réaliser un investissement dans la SCPI s'ils ne sont pas en mesure de supporter les conséquences d'une telle perte.

Risque lié au marché immobilier

Les investissements réalisés par la SCPI sont soumis aux risques inhérents à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers. De très nombreux facteurs (liés de façon générale à l'économie ou plus particulièrement au marché immobilier) peuvent avoir un impact négatif sur la valeur des actifs immobiliers détenus par la SCPI. Dans ce cadre, en cas de baisse du marché, la valeur de réalisation de la SCPI peut baisser. Ainsi, aucune assurance ne peut donc être donnée quant à la performance des actifs immobiliers détenus par la SCPI.

Risques de conflits d'intérêts

Un risque de conflit d'intérêts pourrait résulter d'une situation dans laquelle un actif identifié par la société de gestion correspondrait à la stratégie de la SCPI et d'un autre fonds d'investissement ou portefeuille géré ou conseillé par la société de gestion. Ce risque est

limité par la vérification des critères d'allocation aux différents fonds d'investissement présentés dans le processus d'investissement. Un risque de conflit d'intérêts pourrait également résulter du recours à des prestataires liés à la société de gestion, notamment pour les prestations de services immobiliers, le risque étant que la société de gestion privilégie ces entités sans que cela ne soit justifié par des critères objectifs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la difficulté que pourrait avoir un épargnant à réaliser ses parts. Il est rappelé que la SCPI ne garantit pas la revente des parts. La revente des parts dépend de l'équilibre entre l'offre et la demande dans le cadre de la variabilité du capital. La revente des parts n'est possible que s'il existe une contrepartie à l'achat. D'une façon générale, il est rappelé que l'investissement en parts de SCPI doit s'envisager sur une durée longue. La durée de placement recommandée est fixée à au moins dix (10) ans.

Risque de change

Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence de la SCPI, soit l'euro. La fluctuation des monnaies par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces actifs. La SCPI peut détenir des instruments financiers à terme en vue dans le cadre d'une politique de couverture du risque de change mais le risque de change n'est pas systématiquement couvert pour la part des investissements effectués hors de la Zone euro.

Consultez la page [Documentation légale sur le site www.osmo-energie.com](#)

Un investissement dans des parts de SCPI constitue un placement à long terme, qui comporte des risques, notamment de perte de capital, d'illiquidité et liés aux marchés immobiliers, pouvant entraîner une variation à la hausse comme à la baisse du prix des parts.

Pour plus d'informations

Contactez votre conseiller en gestion de patrimoine ou consultez la rubrique « Nous contacter » de notre site internet : www.osmo-energie.com.

Conflit d'intérêts

Conformément aux exigences réglementaires applicables, et afin de garantir au mieux les intérêts des associés, Mata Capital IM établit et maintient opérationnelle une politique de gestion des conflits d'intérêts et a mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation et de contrôle afin de prévenir, identifier et gérer ces situations. Cette politique est disponible sur son site internet :

www.matacapital.com

Services fournis par Mata Capital AM

Dans ce cadre, la Société de Gestion informe les investisseurs qu'elle fait appel aux services suivants de Mata Capital AM (entité liée à Mata Capital IM) :

Asset management des actifs détenus par le fonds (année 2025)

Missions d'assistance et de conseil en lien avec les transactions liées aux opérations d'acquisitions d'actifs immobiliers (année 2025)

Processus de sélection du prestataire

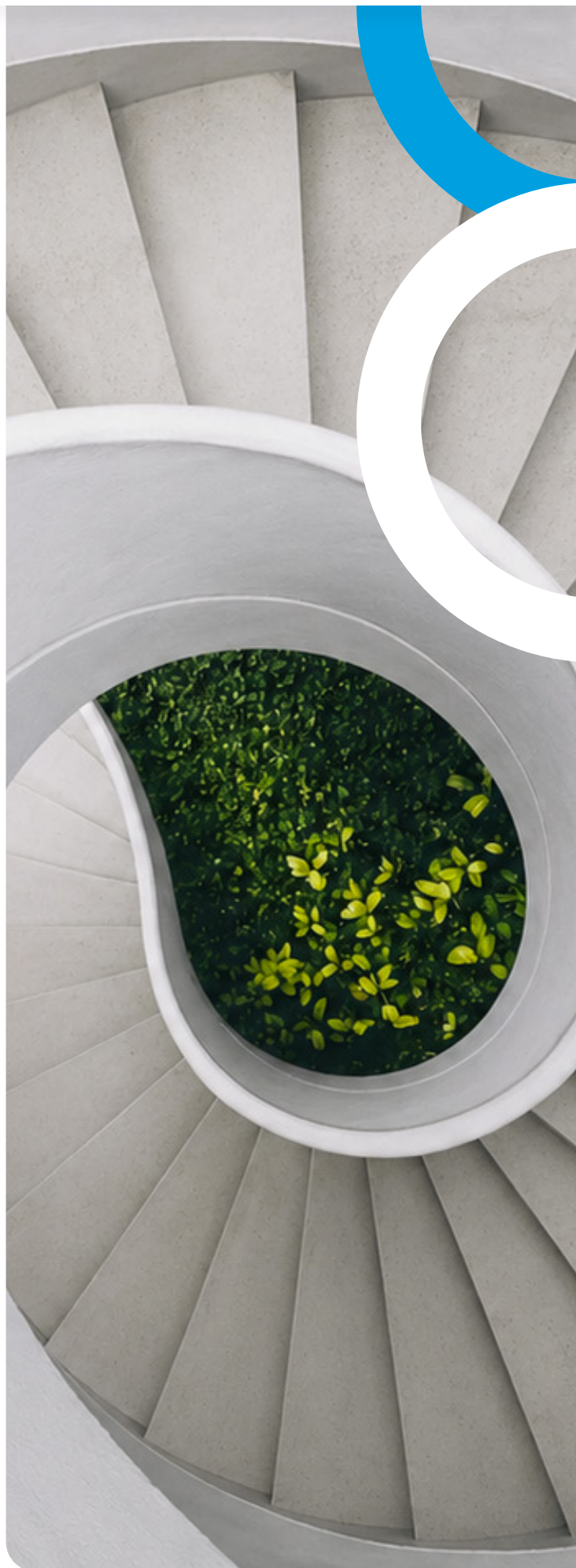
Conformément à la documentation du fonds ainsi qu'aux politiques internes de Mata Capital IM, ce prestataire a été sélectionné selon un processus de sélection fondé sur :

Critères objectifs qualitatifs et quantitatifs

Mise en concurrence

Rémunération et transparence

La Société de Gestion veille à ce que la rémunération versée au prestataire lié soit cohérente avec les pratiques de marché et, dans un souci de transparence, s'est engagée à porter cette dernière à la connaissance des associés annuellement dans le cadre du présent rapport. Ces rémunérations sont déterminées conformément aux conventions en vigueur et dans le respect de la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts de la Société de Gestion.





Nous vous invitons à scanner le QR code pour recevoir votre prochain bulletin périodique d'information au format digital.

osmo ♦ energie

Document non contractuel à caractère informatif, établi par Mata Capital IM, société de gestion. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation personnalisée, ni une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de parts de la SCPI. L'investissement doit être envisagé au regard des documents réglementaires disponibles, à savoir les statuts, la note d'information et le document d'informations clés (DIC), accessibles sur le site osmo-energie.com.

MATA
CAPITAL

18 rue Jean Giraudoux, 75116 Paris. 01 86 95 24 31. contact@matacapital.com.
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 28/09/2016 sous le n°GP-16000024, Société par Actions simplifiée, au capital de 150 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 814 170 148.
Crédit photos : Benoit Drouet, Marion Frégac, Studio Plume.

Matacapital.com